

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA RCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE DJELFA
N°/2990...../DUAC/ 2026
N.I.F:099817019002328

AVIS D'ANNULATION
D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. La direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d appel d offres ouvertes avec exigence de capacité minimal n° 48/2025. Paru sur le **BOMOP** et les quotidiens «الموعد اليومي» « e-bourse» concernant la réalisation :

N°	LOT	SITE	COMMUNE
03	<i>Voirie+ Aménagement extérieur</i>	Bouigla (38 logt)	<i>Guettara</i>
21	<i>Voirie+ Aménagement extérieur</i>	Guettara 02 (48 logts)	<i>Guettara</i>
26	<i>Voirie+ Aménagement extérieur</i>	Ezzouhour (48 logts)	<i>Guettara</i>

– L'Attribution est Annulée–

LE DIRECTEUR